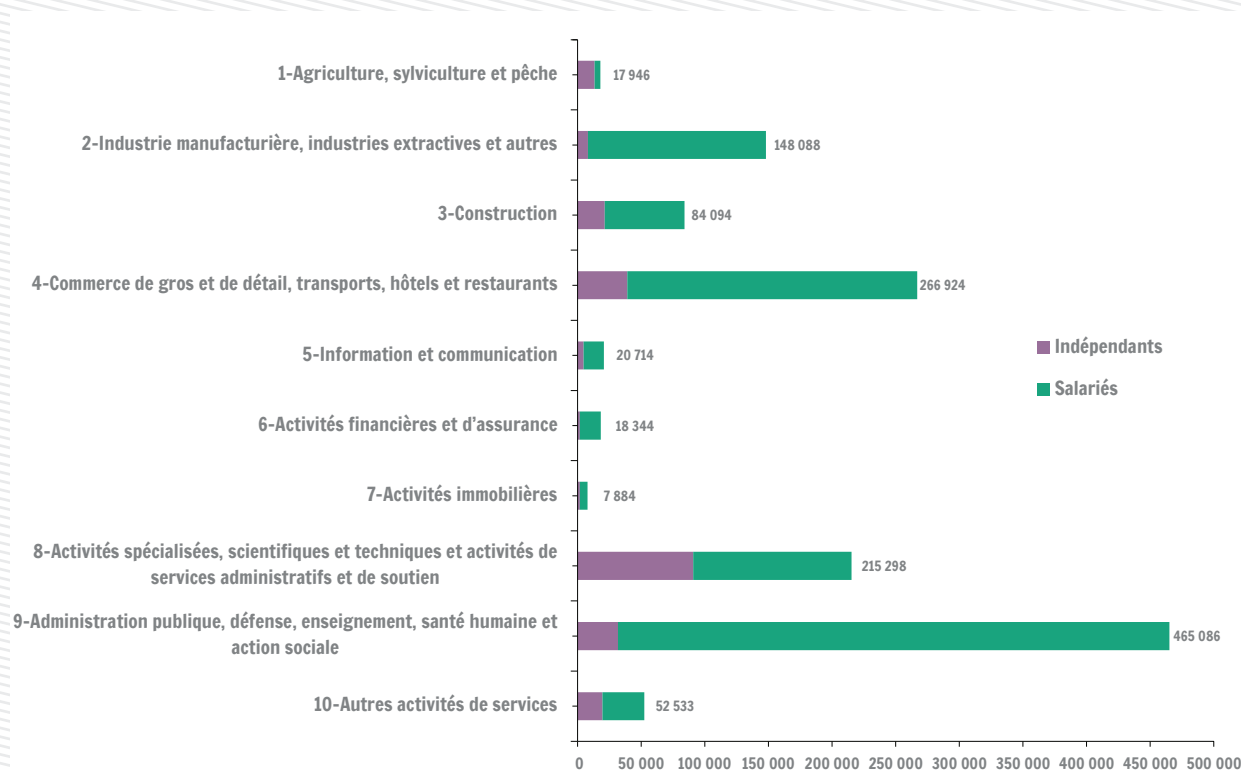


Emploi intérieur par secteur

1 296 911

C'est le nombre de personnes employées en Wallonie en 2020 soit 88 329 de + qu'en 2010

Répartition de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, moyenne 2020



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2020, BNB, version février 2022)

En 2020, l'emploi intérieur en Wallonie représente 1 296 911 personnes.

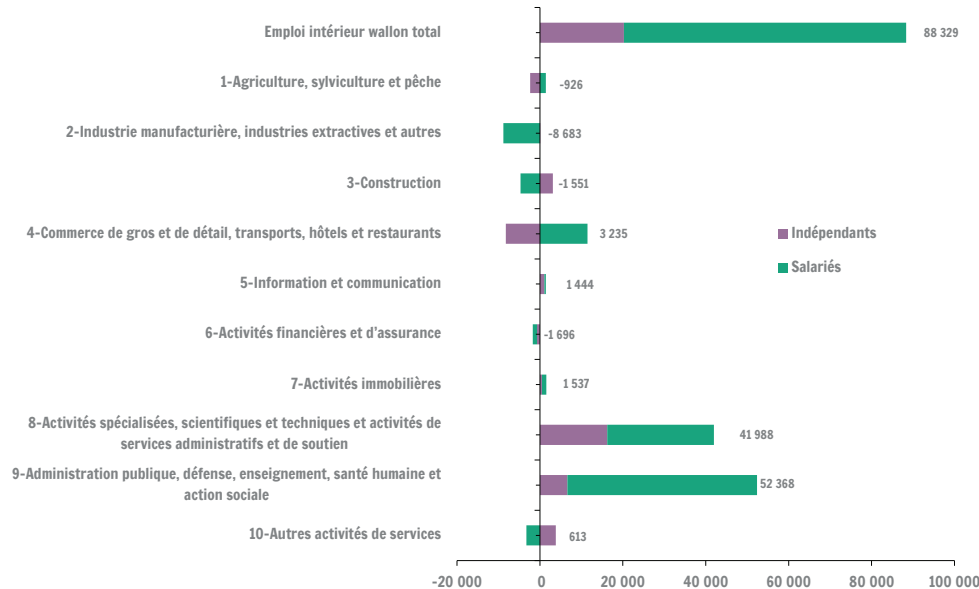
Les secteurs les plus importants en termes de volume de main-d'œuvre en Wallonie (plus de 10 % du total de l'emploi intérieur) sont par ordre décroissant : l'« Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (36 %), le « Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (21 %), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (17 %) et l'« Industrie manufacturière, industries extractives et autres » (11 %).

En Wallonie, comme dans le reste du pays, la grande majorité des travailleurs exercent leur activité comme salariés : 82 % contre 18 % comme indépendants ou aidants.

Dans le secteur « Agriculture, sylviculture et pêche » cependant, la grande majorité des travailleurs sont indépendants (75 %).

Emploi intérieur par secteur

Croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2010-2020



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2020, BNB, version février 2022)

Entre 2010 et 2020, l'emploi intérieur wallon s'est accru de 88 329 travailleurs, soit une hausse de +7,3 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,7 %. Les quatre secteurs qui ont le plus contribué à cette croissance sont l'« Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (+52 368 emplois, soit une hausse de +12,7 % entre 2010 et 2020 ou un TCAM de 1,2 %), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (+41 988 emplois, soit une hausse de +24,2 % entre 2010 et 2020 ou un TCAM de 2,2 %), le « Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (+ 3 235 unités, soit +1,2 % entre 2010 et 2020 ou un TCAM de 0,1 %) et le secteur des « Activités immobilières » (+1 537 emplois, soit +24,2 % entre 2010 et 2020 ou un TCAM de 2,2 %). Entre 2010 et 2020, c'est le secteur de l'« Industrie manufacturière, industries extractives et autres » qui perd le plus d'emplois (- 8 683 unités, soit -5,5 % ou -0,6 % en TCAM), suivie du secteur des « Activités financières et d'assurance » (-1 696 emplois, soit -8,5 % ou -0,9 % en TCAM). Sur la période étudiée, le secteur de la construction perd également des emplois (-1 551 emplois soit -1,8 % ou -0,2 % en TCAM), essentiellement salariés, une évolution marquée par l'ampleur du phénomène des détachements en début de période.

Définitions et sources

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les États membres de l'Union européenne (SEC 2010).

Il s'agit du nombre d'emploi moyen calculé en deux étapes sur la base du nombre d'emplois en fin de trimestre : calcul de l'emploi moyen de chaque trimestre et ensuite calcul de la moyenne annuelle des quatre trimestres.

Pertinence et limites

Cette statistique officielle a l'avantage d'être conforme aux normes internationales SEC et d'être intégrée dans l'ensemble des statistiques économiques de la comptabilité régionale, notamment la valeur ajoutée, ce qui permet le calcul d'un indicateur tel que la productivité par tête.

Les séries de la comptabilité régionale (comme nationale) peuvent subir des révisions importantes suite à des changements dans la méthodologie ou à la réception de nouvelles informations statistiques.

Pour en savoir plus : Les Comptes régionaux : <https://www.nbb.be/fr/comptes-regionaux>
La page « Répartition sectorielle de l'emploi intérieur » : <http://www.iweps.be/indicateur-statistique/emploi-interieur-secteur/>

Personnes de contact : Valérie Vander Stricht (vva@iweps.be) - Didier Henry (dhe@iweps.be)

Prochaine mise à jour : mars 2023